









ATELIER REGIONAL DE LA CEDEAO POUR

- VALIDATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DES NORMES ET LABELS DES EQUIPEMENTS ENERGETIQUES
- DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE REGIONALE DE LÆCLAIRAGE EFFICACE

ORGANISE PAR LE CEREEC EN COLLABORATION AVEC SEAD ET UNEP

Cotonou, Hôtel AZALAI 01 au 03 Octobre 2013

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL Nº4

THEME

GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES PRODUITS D'ECLAIRAGE (GER)

OCTOBRE 2013

PLAN DE PRESENTATION

Introduction

- 1) Bref rappel historique sur la stratégie régionale de la CEDEAO sur l'efficacité énergétique et l'éclairage efficace
- 2) Rappel des tâches assignées au groupe de travail
- 3) Proposition d'un plan d'actions
- 4) Questions relatives au financement et sources de financement
- 5) Annexe : liste des membres du groupe de travail

INTRODUCTION

Les travaux de la session 2 du mercredi 2 Octobre 2013 ont porté sur le développement de la stratégie régionale sur l'éclairage efficace et ont été présidés par Monsieur Mbacké Niang, Architecte, Vice-président du Conseil d'Administration de l'Association Sénégalaise de Normalisation.

La session 2 a été marquée par la présentation des conclusions de l'atelier de Dakar par Monsieur Ibrahim SOUMAILA du centre régional de la CEDEAO sur les énergies renouvelables (CEREEC) et la présentation du 1^{er} draft du document de la stratégie régionale sur l'éclairage efficace par le Dr HAGAN Essel Ben du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Suite à ces deux présentations, les participants ont été répartis en quatre groupes de travail conformément à quatre thématiques.

Le groupe de travail n°4 est composé de dix membres dont la liste est jointe en annexe.

En l'absence de Monsieur ETIOSA du Nigéria, Monsieur DOHOU VIDEGNON Bankolé, Directeur Général Adjoint de l'Agence Béninoise de Normalisation et de gestion de la qualité (ABeNOR) a assumé les responsabilités de chef de ce groupe. Il a été assisté par deux rapporteurs à savoir :

- Monsieur BAKARY L. M. Kantels, NAWEC, The Gambia,
- Monsieur Ousmane FAL SARR, DESI/ASR du Sénégal.

Les travaux de ce groupe se sont déroulés suivant l'ordre du jour ci-après:

- 1) Bref rappel historique sur la stratégie régionale de la CEDEAO sur l'efficacité énergétique et l'éclairage efficace
- 2) Rappel des tâches assignées au groupe de travail
- 3) Proposition d'un plan d'actions
- 4) Questions relatives au financement et sources de financement

1. BREF RAPPEL HISTORIQUE SUR LA STRATEGIE REGIONALE DE LA CEDEAO SUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET L'ECLAIRAGE EFFICACE

Tirant leçon des difficultés que rencontrent nos pays pour leur approvisionnement en énergie électrique et les factures trop élevées qu'affrontent les agents économiques (administrations, entreprises, ménages) d'une part; et la circulation dans même le espace d'équipements électroménagers énergivores du fait de l'absence d'une réglementation spécifique sur ces genres d'équipements d'autre part, la CEDEAO a élaboré une politique sur l'efficacité énergétique qui a été adoptée à Accra en Octobre 2012 par un atelier de haut niveau ayant connu la participation des Ministres de l'énergie de l'espace régional.

Il a été décidé d'élaborer une stratégie régionale sur l'efficacité énergétique et l'éclairage efficace pour soutenir cette politique.

Cette stratégie est axée autour de quatre thématiques à savoir :

- Normes minimales de performance énergétique (NMPE)
- Politiques complémentaires et autres mécanismes de soutien (SPM)
- Suivi, vérification et application (SVA)
- Gestion écologiquement rationnelle des produits d'éclairage (GER).

Quatre groupes de travail ont été constitués en Mai 2013 à Ouagadougou pour travailler à distance sur ces quatre thématiques.

L'atelier des 2 et 3 juillet 2013 à Dakar du Comité technique de suivi (COMITECH) élargi aux Experts et PTF a permis entre autres de faire la mise en commun des résultats des travaux des quatre groupes et une ébauche sur la stratégie régionale de l'efficacité énergétique et l'éclairage efficace.

Le présent atelier de Cotonou s'est fixé deux objectifs à savoir :

- Valider l'étude sur l'évaluation du cadre institutionnel et réglementaire des normes et labels des équipements énergétiques,

 Développer la stratégie régionale de l'éclairage efficace au regard des recommandations de l'atelier de Dakar.

2. RAPPEL DES TACHES ASSIGNEES AU GROUPE DE TRAVAIL N°4

Ces tâches sont déclinées et réparties sur les sessions A, B et C comme suit :

Session A : Cadre propice à des politiques intégrées, rôles des principales parties prenantes et résultats attendus.

Session B : Calendrier et éléments de mesure des progrès.

Session C: Considérations financières

Au niveau de la Session A,

Il y a eu quelques reformulations et surtout des ajouts d'activités / actions et une hiérarchisation des actions.

En ce qui concerne les risques et obstacles éventuels, l'accent a été mis sur :

- La formulation d'actions non pertinentes,
- La mauvaise coordination et conduite des actions de sensibilisation,
- la lenteur dans la mise en place des règlementations dans certains de nos pays,
- la mobilisation insuffisante de ressources humines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du programme,
- l'évaluation trop approximative du coût du programme,
- la mauvaise application des textes règlementaires sur l'éclairage efficace et l'étiquetage énergétique, etc.

Recommandations

- Elaborer et adopter une directive communautaire sur la collecte, le traitement et le recyclage des déchets électriques et électroniques.

Les reformulations et les nouvelles activités proposées figurent dans le tableau n°1 et sont mises en relief en jaune.

Les autres difficultés rencontrées par le groupe ont porté sur l'absence de traduction en français du tableau relatif au cadre logique, l'utilisation fréquente des mots « usagés » et « usés » qui n'auraient pas la même signification. Sur ce point, le groupe a convenu de garder le terme « usé » dans la version française du rapport.

Session B : Calendrier et éléments de mesure des progrès

L'absence de la version française du tableau de cadre logique et des documents de référence sur les coûts, n'ont pas permis de traiter cette partie.

Par ailleurs, le temps imparti pour les travaux de groupe paraissait aussi court pour traiter correctement la Session B.

Recommandations

Le consultant du PNUE, Dr HAGAN pourrait être autorisé à approfondir ce point en s'appuyant au besoin sur quelques experts nationaux et internationaux surtout pour certains éléments de coûts.

Session C : Considérations financières

Cette session a été abordée à travers le point 4 de l'ordre du jour.

3. PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTIONS

Le calendrier de réalisation des actions proposées, le rôle des parties prenantes et les résultats sont présentés sur le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES PRODUITS D'ECLAIRAGE

		Échéance	Parties exécutantes				
Objectif 7 – Sensib	Objectif 7 – Sensibiliser les acteurs clés à l'élimination écologiquement rationnelle des lampes et des batteries						
efficaces usages, co	efficaces usages, connectées au réseau et hors-réseau.						
Résultat attendu 7.1	Les acteurs clés sont sensibilisés à l'élimination écologiquement rationnelle des lampes efficaces usagées et batteries, connectées et hors réseau.						
Action prioritaire 7.1.1	Sensibiliser le public à l'élimination écologiquement rationnelle des lampes efficaces usagées et des batteries, connectées au réseau et hors réseau.						
Missions	1. Organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public sur le besoin et les méthodes d'élimination écologiquement rationnelle des lampes et des batteries efficaces usagées – dans les langues nationales et locales à travers la radio, la télévision, des affiches, journaux,	Phase 1 et 2 Ministère de l'environnement – Ministère de l'Energie Principal Compagnies d'électricité Agence d'électrification rurale Ministère du Commerce					

avec des précisions s dangereux contenus d'éclairage.	dans les produits	Mairies et co	aire <mark>ollectivités locales</mark>
2. Organiser des programn spéciaux pour les jeunes de la raison et les méthodes d'écologiquement rationnelle des batteries efficaces usage à des programmes de radio et des affiches. - Programme d'instruction - Programme sur l'envente des programmes de la company de l	ans les écoles sur élimination e des lampes et gées usées grâce o et de télévision ction civique,	Ministère de Compagnies Agence d'éle Ministère du Ministère de Finances ase 3 Ministère ch	ctrification rurale

	règlements pour l'élimination écologiq nectées au réseau et hors réseau.	uement ratio	Mairies et collectivités locales Des ONG nnelle des lampes et des batteries		
Résultat attendu 8.1	Règlement adopté pour l'élimination éc efficaces usagées, connectées au réseau		-		
Action prioritaire	Elaborer et adopter des règlementations nationales pour une élimination écologiquement				
8.1.2	rationnelle des lampes et batteries efficaces usagées, connectées au réseau et hors-réseau.				
Missions	1. Renforcer les capacités des	Phase 1	Ministère de l'environnement –		
	acteurs dans toute la filière recyclage 2. Coopérer avec les universités spécialisées sur le traitement et le recyclage des déchets notamment les Universités basées en Espagne ; cf. Juan Carlos ENRIQUE, email : jcenrique@ambilamp.com, tel :		Ministère de l'Energie Principal Compagnies d'électricité Agence d'électrification rurale Ministère du Commerce Ministère de l'Economie et des Finances Assemblée Nationale		

+91	571	7346
エフェ	.)/1	7.540

- 3. Mener des consultations nationales avec les décideurs politiques dont l'Assemblée Nationale et autres acteurs sur :
 - l'élaboration d'une règlementation nationale pour l'élimination écologiquement rationnelle des lampes et batteries efficaces usagées,
 - l'application du principe de la responsabilité élargie du producteur,
 - la mise en place des Organisations de service de collecte et recyclage (OSCR)
 - consultation de l'Assemblée
 Nationale
- 4. Encourager la participation des

Les professionnels du recyclage

Organisations en milieu communautaire

Mairies et collectivités locales

professionnels privés 5. Réaliser un état des lieux et une situation de référence Par rapport aux déchets électriques et électroniques.		
 Rédiger un projet de règlement national pour l'élimination écologiquement rationnelle des lampes et des batteries efficaces usagées l'application du principe de responsabilité élargie du producteur la mise en place des OSCR Renforcer les capacités des experts nationaux Actualiser ou poursuivre l'actualisation des codes et lois cadre sur l'environnement élaborer et adopter une 	Phase 1	Ministère de l'environnement – Ministère de l'Energie – Bureau du Procureur général Ministère de l'Economie et des Finances Ministère du Commerce UNEP CEDEAO Autorités gouvernementales locales Agence des douanes Fabricants/Importateurs/Distributeu rs de lampes économes

directive communautaire CEDEAO sur les déchets électriques et électroniques, - Solliciter l'appui du PNUE pour l'actualisation des codes et des lois cadre sur l'environnement et pour l'élaboration et l'adoption de la directive communautaire sur les déchets électriques et électroniques.		Secteur privé Organisations non gouvernementales (ONG)
Adopter et appliquer la règlementation nationale pour l'élimination écologiquement rationnelle des lampes et batteries efficaces usagées usées, l'application du principe de responsabilité élargie des producteurs et la mise en place des OSCR. • ou intégrer dans la règlementation existante concernant l'élimination des déchets dangereux	Phase 2	Ministère de l'Energie Agences d'électrification rurale Autorités gouvernementales locales Secteur privé

	 Prise d'arrêtés, décrets Par rapport à la directive communautaire 			
_	olace des systèmes nationaux de collect	e des lampes o	et batteries usées, connectées au	
réseau et hors réseau.				
Résultat attendu 9.1	Systèmes nationaux de collecte établis pour les lampes et les batteries efficaces usagées dans tous les pays de la CEDEAO.			
Action prioritaire	Elaborer et mettre en œuvre des systèn	nes nationaux o	de collecte pour les lampes et les	
9.1.2	batteries efficaces usagées .			
Missions	1. Mener des consultations	Phase 1	Ministère de l'environnement –	
	nationales avec les services		Ministère de l'Energie	
	publics, une sélection de magasins, écoles et autres		Agence d'électrification rurale	
	parties prenantes sur		Autorités gouvernementales locales	
	• le développement des		Compagnies d'électricité	
	systèmes nationaux de collecte des lampes et des		Agences de maîtrise d'énergie	
	batteries efficaces usagées		Fabricants/Importateurs/Distributeu	

 l'implication du secteur informel dans la collecte de lampes usagées des incitations pour les consommateurs et les récupérateurs de lampes usagées 		rs de lampes économes Secteur privé Organisations non gouvernementales (ONG)
 2. Concevoir un système national de collecte des lampes et batteries économes usagées avec l'implication du secteur informel dans la collecte de lampes usagées des incitations pour les consommateurs et les récupérateurs de lampes usagées 	Phase 1	Ministère de l'environnement – Ministère de l'Energie Autorités gouvernementales locales Fabricants/Importateurs/Distributeu rs de lampes économes Secteur privé
3. Adopter et mettre en œuvre le système national de collecte des	Phase 1	Ministère de l'environnement – Ministère de l'Energie

	lampes et des batteries efficaces usagées 4. Etablir des Organisations de Service de Collecte et Recyclage	Phase 2 Phase 1 Phase 2	Autorités gouvernementales locales Fabricants/Importateurs/Distributeu rs de lampes économes Ministère de l'environnement Secteur privé		
	(OSCR) fonds de recyclage et d'élimination con ées <mark>usées</mark> , connectées au réseau et ho	mmercialeme	nt viable pour les lampes et les		
Résultat attendu 10.1	Un fonds de recyclage et d'élimination commercialement viable pour les lampes et batteries efficaces usagées usées, connectées au réseau et hors réseau, est établi dans la région de la CEDEAO.				
Action prioritaire	Développer et mettre en place un fonds commercialement viable de recyclage et d'élimination				
10.1.2	des lampes et batteries efficaces usagées <mark>usées</mark> , connectées au réseau et hors réseau.				
Missions	1. Lancer un appel d'offres <mark>appel à</mark>	Phase 1	CEREEC		
	concurrence et sélectionner des consultants pour l'élaboration		PNUE/FEM en.lighten		
	des caractéristiques techniques,		Secteur privé		
	la conception et le plan				
	d'activités du fonds				
	commercialement viable de				

recyclage et d'élimination des lampes et batteries usagées usées, connectées au réseau et hors réseau. 2. Lancer un appel d'offres appel à concurrence et sélectionner le prestataire pour construire et exploiter l'unité physique régional de recyclage et d'élimination des lampes et batteries usagées usées, connectées au réseau et hors réseau.	Phase 1	CEREEC PNUE/FEM en.lighten Secteur privé
3. Mandater <mark>l'unité physique</mark> régional de recyclage et d'élimination des lampes et batteries usagées <mark>usées</mark> , connectées au réseau et hors réseau.	Phase 2 Phase 3	CEREEC PNUE/FEM en.lighten Secteur privé

4. FINANCEMENT ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le coût des activités et le budget disponible au niveau national et régional n'ont pu être abordés faute d'éléments précis.

Toutefois les sources de financement possibles identifiées sont les suivantes :

- Les Etats
- Les compagnies d'électricité
- Les donateurs
- Les institutions financières internationales,
- Financement climat (crédit carbone, actions d'atténuation appropriées au niveau national : NAMA)

5. LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL N°4

La liste des membres du groupe n°4 est présentée sur le tableau ci-après :

N°	Noms et prénoms	Fonction / Qualité	Pays	Contact
01	DOHOU VIDEGNON Bankolé	DGA/ABeNOR	Bénin	97 93 51 18 vdohou@yahoo.fr
02	ADAM Andreas	OSRAM	Germany	andicas.adam@osram.com
03	Ousmane Fall SARR	DESI/ASER	Sénégal	(+221) 776 378 845 <u>ofsam@yahoo.com</u>
04	Cristina CLAIN	AERE	France	c.clain@aere.fr
05	OHUNAKIN	Consultant	Nigéria	

	OLAYINKA	UNDP		
06	BAKARY L. M. KANTEH	NAWEC	Gambie	bkanteh@yahoo.com
07	BIO MAMA Boubacar	DGE	Bénin	biomambo@gmail.com
08	AYEVA Koko	ST PURISE	Togo	
09	HLIDAGBA Félicien	SGM/Ministère Environnement	Bénin	fhlidagba@yahoo.fr fhlidagba@gmail.com
10	HINSOU Michel	Comptable SBEE	Bénin	michelhinsou@yahoo.fr